

Etude sur le lac de la Cassière

Le lac de la Cassière est en cours d'eutrophisation, phénomène visible à la surface de l'eau au printemps par le développement excessif de plantes. Afin de mieux comprendre ses mécanismes et d'en cerner les causes, le **Syndicat Mixte des Vallées de la Veyre et de l'Auzon (SMVVA)** a missionné le bureau d'étude ATHOS Environnement pour réaliser un diagnostic global du lac. Il s'agissait notamment de :

- mesurer la qualité de l'eau et des sédiments
- recenser les sources de pollution
- inventorier la végétation aquatique
- étudier une éventuelle alimentation souterraine en eau du lac

Dès avril, le lac est envahi par le Potamot crépu qui occupe très vite 80% de sa surface. Sa résistance au froid et sa capacité à produire des turions, qui seront disséminés dans le lac, lui permettent de proliférer aux dépens des autres espèces et du phytoplancton.

De fortes teneurs en phosphore déclassent l'eau en qualité « mauvaise ». Les différentes sources de pollution, avérées ou potentielles, ont été passées en revue : assainissement, pratiques agricoles, activités de loisirs... et leurs apports en phosphore estimés. Le lac est aussi le réceptacle des eaux de pluie, qui en ruisselant sur les sols se chargent de divers polluants (pesticides, hydrocarbures, déjections animales...). Les apports polluants ont été réduits et peuvent encore l'être. Néanmoins le lac subit les pollutions passées, ayant notamment reçu durant de nombreuses années les effluents bruts domestiques avant leur collecte à partir de 1992. Les sédiments constituent ainsi un stock de phosphore. Ce dernier peut être libéré dans l'eau et servir à la croissance des végétaux.

L'étude a également permis de formuler des pistes d'actions pour lutter contre le développement des macrophytes et l'eutrophisation.

Soirée d'information vendredi 1^{er} juillet 2016 à 20H, en mairie d'Aydat

Venez nombreux pour en savoir plus sur le lac de la Cassière, son fonctionnement et les résultats de l'étude menée.

Organisée par le SMVVA, avec l'intervention d'ATHOS Environnement.

Contacts : 04 73 39 04 68 / www.smvva.fr

Animatrice du Contrat territorial Veyre : Elisabeth SAILLARD - elisabeth.saillard@smvva.fr

Technicien Rivières : Aurélien MATHEVON - aurelien.mathevon@smvva.fr

Etude réalisée dans le cadre du Contrat territorial « Veyre » et financée par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le Département du Puy-de-Dôme et le SMVVA.